

## Professeur décapité: Blanquer promet un "cadrage clair" pour la rentrée du 2 novembre

Paris, 25 oct. 2020 (AFP) -

Jean-Michel Blanquer assure dans le JDD qu'il y aura un "cadrage clair" pour répondre à l'inquiétude des enseignants sur la rentrée du 2 novembre et le discours à tenir aux élèves sur l'assassinat sauvage de leur collègue Samuel Paty.

"Les organisations syndicales (...) m'ont demandé un cadrage clair et précis pour ne laisser aucun enseignant dans le flou. Ce cadre, nous allons le construire ensemble pour le jour de la rentrée, mais aussi dans la durée, dans le sens d'un renforcement des valeurs de la République", assure le ministre de l'Education dans un entretien au Journal du dimanche.

Selon M. Blanquer, la journée du 2 novembre dans le secondaire se décomposera en "trois temps". Une première phase permettra aux enseignants de se préparer, "ce qui décalera un peu l'horaire de rentrée des élèves"; un deuxième temps, avec les élèves, sera dédié à la réaffirmation des "principes de l'école et de la République" ; et une troisième étape réunira, dans la cour, élèves, professeurs et "partenaires de l'école" pour une minute de silence et la lecture de la "Lettre aux instituteurs et institutrices" de Jean Jaurès.

A l'école primaire, il y aura aussi "un temps pédagogique", dont les modalités doivent être discutées avec les syndicats, et une minute de silence à l'école élémentaire, a ajouté M. Blanquer, évoquant un simple "temps calme" en maternelle.

Le ministre a par ailleurs assuré que "tous les problèmes liés à la laïcité et à la violence" devaient à l'avenir être signalés et a formé le souhait que la mort de Samuel Paty permette "une prise de conscience collective".

"Le problème vient aussi parfois des familles. Il faut donc retrouver cette règle d'airain : les parents ne se mêlent pas de pédagogie. Et toute agressivité d'un parent doit être suivie d'une réaction de l'institution", a ajouté M. Blanquer.

Le ministre a d'ailleurs défendu la réponse de l'institution dans le cas de M. Paty, dont le cours sur la liberté d'expression les 5 et 6 octobre créé des remous chez certains parents d'élèves.

Le rapport de l'inspection générale de l'Education nationale sur "l'enchaînement des faits" sera rendu "en début de semaine prochaine" et versé au dossier d'instruction, a indiqué le ministre.

jt/cbn

Afp le 25 oct. 20 à 00 01.